



14 avril 2016

Compte rendu de l'Audience du 24 mars 2016 au rectorat de Strasbourg

Le SNPTES a été reçu en audience de 13H30 à 14H00 le 24 mars 2016 par Madame Sophie Béjean, nouvelle Rectrice de l'académie de Strasbourg, accompagnée de Monsieur Jean-Pierre Laurent, Directeur des Ressources Humaines et Secrétaire Général Adjoint (nouvellement arrivé également à Strasbourg).

Notre délégation était composée de Laurent Diez, notre secrétaire général, Alain Lithard, secrétaire national - secteur développement, Alain Vierling, secrétaire académique de Strasbourg et Lucie Marzaq, chargée de missions nationales - secteur services académiques.

Il s'agissait à l'origine d'une sollicitation de notre part auprès du Secrétariat Général de l'académie de Strasbourg, nos délégués locaux nous ayant fait part de dysfonctionnements du groupe de travail ITRF et d'un dialogue social « en panne ».

C'est pourquoi nous souhaitons exposer à Madame la Rectrice les questions du dialogue social et du fonctionnement des instances académiques. Nous en avons profité pour évoquer aussi la réforme territoriale et le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

DIALOGUE SOCIAL :

Laurent Diez rappelle que le SNPTES n'est pas présent au CTA (Comité Technique Académique) mais siège en CTSA (Comité Technique Spécial Académique), et il émet notre souhait d'être reçus en amont de ces instances. Nous évoquons également l'insuffisance d'informations aux personnels. Madame la Rectrice nous répond qu'elle prend bien en compte nos remarques et qu'elle va conduire des audiences avec toutes les O.S (Organisations syndicales). La question des locaux syndicaux est également évoquée.

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES :

Pour le SNPTES, le groupe de travail ITRF doit fonctionner dans le respect des règles nationales. Nous demandons que cette instance fonctionne sur le modèle des CPE des universités (Commissions Paritaires d'Etablissements), comme le préconise la note de gestion parue au BO spécial N° 10 du 19 novembre 2015, qu'un calendrier prévisionnel des réunions soit fourni aux membres du groupe de travail, et que les relevés de conclusion soient transmis dans des délais acceptables aux représentants, et à temps pour être remontés en CAPN (Commissions Administratives Paritaires Nationales).

RIFSEEP :

En tant qu'organisation syndicale représentative, nous sommes partie prenante des négociations sur le RIFSEEP au niveau national, et nous souhaitons être associés aux travaux qui se déroulent au niveau local, bien que ne siégeant pas en CTA. Nous demandons que les PV des CTA puissent être mis à disposition des O.S non présentes.



Education nationale - Enseignement supérieur - Recherche
Culture - Jeunesse et sports

SNPTES - 18, rue Chevreul - 94600 Choisy-le-Roi
Tél. : 01 48 84 08 62 - Fax : 01 48 84 11 10
Courriel : secretariat@snpptes.org - Site web : <http://www.snpptes.fr>





14 avril 2016

Compte rendu de l'Audience du 24 mars 2016 au rectorat de Strasbourg

REFORME TERRITORIALE :

Nous exprimons nos inquiétudes quant à l'accompagnement des personnels en cas de restructurations de services qui entraîneraient des mobilités fonctionnelles. L'expérience des fusions d'universités nous amène à la plus grande vigilance et le SNPTES rappelle qu'il est très attentif au bien-être des personnels et à tout ce qui touche aux risques psycho-sociaux.

Sur les travaux en cours entre les trois académies de région, Madame Béjean nous renvoie à ce qui a été présenté aux O.S par le Recteur de région lors de la réunion du 10 mars à Nancy, tout en rappelant que l'interlocuteur privilégié est le recteur de région.

A la suite de cet entretien, c'est avec Monsieur Jean-Pierre Laurent et Madame Raffaella Eckenfelder, Directrice des Personnels d'Administration et d'Encadrement, qu'une seconde délégation du SNPTES composée d'Alain Vierling, secrétaire académique, Sandrine Keckhut, déléguée du secteur services académiques, Joelle Penner, déléguée du secteur EPLE, et Lucie Marzaq, chargée de missions nationales - secteur services académiques, s'est entretenue dans le détail sur les dysfonctionnements du groupe de travail ITRF et de la dernière CAPA.

Mme Marzaq et Monsieur Vierling ont à tour de rôle énuméré les dysfonctionnements du GT et de la dernière CAPA. Ils ont rappelé le fonctionnement du groupe de travail, qui doit être analogue à celui des CPE, comme le précise la note de gestion.

Ce groupe de travail doit donc se réunir en amont de la pré-CAPA et de la CAPA.

Il a été demandé un calendrier prévisionnel de ces GT.

Ils ont aussi rappelé que les courriers et mails envoyés à la DRH étaient restés sans réponses.

Mme Eckenfelder a expliqué qu'une partie de ces difficultés était liée aux changements au sein de la DRH et s'en est excusée.

La question de la restauration des personnels lui a également été soumise.

Monsieur Laurent a été à l'écoute et nous a indiqué qu'il était pour le dialogue social et tenait beaucoup aux relations avec les syndicats.

Ces échanges ont été constructifs et nous ne doutons pas qu'ils auront un impact positif sur les bonnes pratiques en matière de dialogue social sur l'académie de Strasbourg.

